

# L'ÉTHIQUE DES ACHATS: REGLES D'OR

## Les achats: Une oeuvre collective

- Association des utilisateurs à la définition des besoins
- Prises de décisions dans la transparence et la coopération
- Discipline dans l'application des décisions prises
- Coordination des programmes entre les entités, les branches et le Groupe

## Les fournisseurs: Equité, impartialité

- Même niveau d'information à tous
- Sélection et attribution des marchés sur base de critères objectifs
- Respect des contrats, promesses et engagements
- Règlement rapide et correct des différends
- Pas d'abus d'une position significative sur le marché en tant que client
- Pas de mise en situation de dépendance d'un fournisseur

## L'acheteur: Une éthique irréprochable

- Garder toute indépendance de jugement (éviter les situations de conflit d'intérêt)
- Respect de la Loi, des Règles de la Concurrence et légitimité des moyens utilisés
- Les principales qualités: probité, loyauté, fermeté, professionnalisme, esprit d'équipe, impartialité, discrétion

## Les engagements du groupe: Développement durable et responsabilité sociale

- Intégrer les préoccupations environnementales et sociétales comme critère dans la sélection des fournisseurs et des produits